

Plan d'insonorisation : des entreprises menacées par le blocage des aides

AÉROPORTS DE ROISSY ET D'ORLY. Le plafonnement des fonds destinés à isoler les habitations du bruit pénalise les sociétés du BTP. Certaines sont contraintes de réduire leurs effectifs ou même de fermer.

EMPLOIS FORTEMENT menacés, entreprises parfois au bord de la faillite... Le blocage du fonds d'aide aux insonorisations autour des aéroports pénalise fortement les entreprises du BTP. Autour de Roissy, certaines ont dû se séparer de 50 % de leur effectif, d'autres ont déjà dû fermer leurs portes. Ce matin, une délégation d'élus de communes proches des aéroports de Roissy et d'Orly est reçue au ministère de l'Ecologie afin d'évoquer les mesures pouvant relancer le dispositif. « Ce blocage est à la fois injuste pour les riverains et les entreprises, s'irrite le député-maire (PS) de Gonesse, Jean-Pierre Blazy. Un véritable marché lié à l'insonorisation s'était créé grâce au dispositif. Désormais, le bouchon entraîne des difficultés économiques pour le BTP, avec des effets déjà très ressentis sur le territoire. »



De nombreuses entreprises attendent encore d'être payées pour des chantiers déjà réalisés. Les élus, reçus ce matin au ministère de l'Ecologie, souhaitent une relance des subventions afin de régler ce problème et d'effectuer tous les travaux actuellement en souffrance. Une nécessité pour les riverains et les artisans concernés. (LP/Olivier Arandel et « Le Télégramme »/Francois Destoc.)



La trésorerie destinée à ce dispositif était de 3 M€ en octobre 2014, contre... 67 M€ en 2010

De nombreuses entreprises avaient en effet massivement embauché à la suite d'une double décision de l'Etat, datant de 2011 : l'élargissement du plan de gêne sonore (PGS), qui a permis à plusieurs milliers d'habitants d'accéder à l'aide, et la généralisation du remboursement à 100 % des travaux, jusqu'au 31 décembre — le seuil repasse à 80 % au 1^{er} janvier 2015. Le nombre de dossiers a ainsi explosé ces trois dernières années.

Sauf que dans le même temps, les recettes de la taxe sur les nuisances sonores aéroportuaires (TNSA), qui abonde le dispositif, n'ont pas suivi. La TNSA, imposée aux compagnies aériennes, a même été plafonnée (à 48 M€ en 2015).

Dès lors, la trésorerie d'Aéroports de Paris, qui gère le dispositif, n'était plus que de 3 M€ en octobre 2014, contre... 67 M€ en 2010.

Dans un rapport confidentiel transmis lors de la dernière commission consultative de l'environnement (CCE) à Roissy, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) a confirmé que « les réserves financières ont intégralement été utilisées. »

Depuis août 2014, « la trésorerie en fin de mois correspond aux recettes de TNSA du mois », poursuit-elle. Les caisses étant vides, la DGAC a confirmé que 15,6 M€ de travaux, dont 11 M€ autour de l'aéroport de Roissy, « n'ont pas encore fait l'objet de décaissements. » En résumé : de nombreuses entreprises attendent encore d'être payées pour des chantiers déjà réalisés.

« En tout, 106,5 M€ de financement sont en attente autour de Roissy et d'Orly, poursuit Jean-Pierre Blazy. Cela correspond à environ 8 000 dossiers. » « ADP a clairement voulu aller trop vite en validant des milliers de dossiers sans avoir suffi-

samment de réserve pour engager les travaux », s'indigne un chef d'entreprise installé près de Roissy.

Contactée ADP rappelle qu'elle n'est « pas décisionnaire » concernant la validation des dossiers. « Nous comprenons la détresse des entreprises mais nous n'avons jamais fait pression afin qu'elles recrutent ou licencient des salariés. Nous n'avons pas de contacts directs avec elles car notre rôle se limite à gérer et traiter ces dossiers, explique une source interne d'ADP. Les différentes

décisions de l'Etat ont limité les ressources du fonds. De notre côté, nous informons très régulièrement les pouvoirs publics de cette situation. » Lors de la dernière CCE, le maire de Gonesse a proposé qu'Aéroports de Paris puisse bénéficier d'une avance remboursable qui serait garantie par l'Etat sur plusieurs années à travers le produit de la TNSA. Une proposition qui n'a pas encore trouvé d'écho auprès du ministère de l'Economie et des Finances.

ANTHONY LIEURES

De nombreux logements attendent encore d'être isolés

QUI SONT LES MILLIERS DE PERSONNES qui attendent aujourd'hui d'être insonorisées près des aéroports ? Dans son dernier rapport, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) a détaillé le profil des riverains dont les travaux n'ont pas encore été réalisés. Près de l'aéroport de Roissy, les logements collectifs sont ainsi largement majoritaires (79 %). « On a souvent l'image de riches propriétaires de pavillons qui cherchent à se faire insonoriser, mais la réalité est très différente », souligne ainsi Françoise Brochot, de l'association Advocnar (association de défense contre les nuisances aériennes).



Stains (Seine-Saint-Denis), jeudi. Nora et Anne-Marie de l'amicale des locataires Bordes N'Co se battent depuis de très longs mois afin de faire réaliser les travaux d'isolation de 228 logements HLM. (LP/A.L.)

48 % sont des copropriétés, 31 % des HLM

Dans le détail, les copropriétés représentent 48 % des dossiers restant à réaliser et les logements HLM, 31 %. Les logements individuels ne représentent que 21 %. A Stains (Seine-Saint-Denis), une amicale de locataires se bat ainsi depuis de très longs mois afin d'insonoriser 228 logements HLM de part et d'autre de la place Aimé-Césaire, sur l'avenue Louis-Bordes. Leur dossier

a pu être validé grâce à l'élargissement du plan de gêne sonore, mais les travaux n'ont jamais démarré. « Les avions sont de plus en plus nombreux et volent de plus en plus bas, s'indigne Anne-Marie, trésorière de l'amicale Bordes N'Co. Parfois, on pourrait presque voir la couleur des yeux du pilote ! »

« Lorsqu'il y a le salon du Bourget, c'est l'enfer pendant quinze jours, renchérit Nora, la présidente de l'amicale. Les enfants les personnes âgées ne supportent pas le bruit. »

L'insonorisation permettrait de changer toutes les fenêtres des logements, parfois en très mauvais état. Il y a quelques mois, l'amicale avait lancé une enquête auprès des locataires afin de faire remonter tout ce qui n'allait pas. « Nous n'avons jamais eu autant de réponses à une enquête, poursuit Nora. 99 % des appartements sont touchés par des problèmes avec les fenêtres. Outre le bruit, c'est aussi le froid qui rentre, et les factures de chauffage explosent. » D'autant qu'à Louis-Bordes, le chauffage — individuel — n'est pas inclus dans le loyer mais doit être payé par chaque famille. **A.L.**

« J'ai licencié plus de 60 % de mon personnel »

Stéphane*, chef d'entreprise dans le BTP installé près de Roissy

Il avait recruté dix employés en 2011, afin de répondre à la hausse de l'activité. Stéphane*, chef d'entreprise dans le BTP installé près de Roissy, s'alarme aujourd'hui de l'arrêt des chantiers d'insonorisation des riverains de l'aéroport : « On parle de centaines et de centaines d'emplois en train de disparaître ! Moi j'ai licencié plus de 60 % de mon personnel. Il y a deux ans, j'employais vingt installateurs. Je n'en ai plus que six. Et tout le monde est dans la même galère : certaines boîtes ferment, d'autres sont en train de réduire la voilure de façon dramatique. » Les chefs d'entreprise espèrent qu'à la prochaine commission consultative d'aide aux riverains (CCAR), prévue le 17 décembre, la reprise des travaux soit notifiée : « Si, à la prochaine CCAR, il n'y a pas 400 ou 500 dossiers validés pour alimenter le carnet de commande des entreprises, de nouvelles boîtes vont être contraintes de fermer. Peut-être même avant la fin de l'année », insiste le jeune entrepreneur, qui travaille avec Aéroports de Paris depuis une vingtaine d'années. En 2014, tous les chantiers qu'il a effectués pour ADP étaient « des

travaux notifiés en 2013. » « Depuis un an, je travaille gratuitement : je répons aux appels d'offres, je fais des devis... et rien ne sort ! Je n'ai plus de travail. Ni pour la fin de l'année, ni pour l'année prochaine. » Sa société, implantée depuis une vingtaine d'années sur le territoire, s'estime pourtant « un peu plus solide » que ses concurrents. « On fait partie de la dernière génération d'entreprises qui a les épaules pour rester vivante ! Parce qu'on a diversifié un peu plus que les autres, parce qu'on travaille depuis plus longtemps avec ADP et qu'on a su anticiper l'évolution de l'activité... Mais il y a urgence. » Aujourd'hui, le chef d'entreprise estime qu'il « faudra peut-être plusieurs années » avant que tous les riverains, dont les dossiers ont déjà été validés, ne puissent être insonorisés. « Il y a un tel retard accumulé qu'il faudra au minimum trois ans pour faire tous les travaux ! estime-t-il. Et le risque, c'est qu'un jour, on relance les travaux avec les devis réalisés par des entreprises qui n'existent plus ! Il faudra donc relancer des appels d'offres, faire de nouveaux devis, et les délais pourraient encore s'allonger. » **A.L.**

*Le prénom a été changé.